

Réouverture progressive des écoles pour les élèves de CP et CM2
à compter du 12 mai 2020

A lire attentivement !

Précautions d'usage :

- Veuillez prendre la température de l'enfant à domicile avant son départ pour l'école
- Tout regroupement de parents sera interdit sur le parking de l'école.
- Le parent acheminant son enfant à l'école devra être porteur d'un masque.
- Les mesures de distanciation (1,50 m) devront être respectées par les parents à l'arrivée et au départ de l'école.
- Le dispositif de marche en avant (circuit dédié) devra être respecté en acheminant l'enfant à l'école et en quittant le site.
- L'enfant ne sera admis à l'école que s'il est équipé d'un masque.
- La température de l'enfant sera prise à l'arrivée à l'école.
- L'enfant sera orienté vers un lavage des mains à son arrivée à l'école.
- L'enfant devra respecter les règles de distanciation mise en place dans son école sur les temps de transports scolaires, temps de garderie, temps scolaires et temps de cantine.
- Les parents seront dans l'obligation de venir chercher leur enfant (et fratrie) en cas de fièvre notée au cours de la journée
- Les parents devront fournir un certificat de non contre- indication en cas de problème de santé au cours de la période du 12 au 19 mai 2020.

En cas de non-respect de ces préconisations, l'enfant ne sera pas accueilli.

Déclaration d'intention - Questionnaire

Je soussigné (e)

Parent 1

domicilié

Parent 2

domicilié

déclare sur l'honneur mon enfant

n'a pas été en contact avec une personne contaminée par le covid-19 au cours de ces quarante derniers jours

n'a manifesté aucun symptôme lié au covid-19 (fièvre, toux sèche, gêne respiratoire, maux de tête) au cours de ces quatorze derniers jours

